## Réforme des retraites : l'UIMM émet des réserves

« Retraites : le patronat reste sur ses gardes », titre Les Echos relayant les critiques de l'UIMM, reflet d'une inquiétude perlée de certains chefs d'entreprise face à de possibles mesures plus défavorables lors du débat parlementaire. Le quotidien souligne d'abord que le Medef a salué « les décisions pragmatiques et responsables » prises par le gouvernement, notamment « le fait que le gouvernement parle d'usure plutôt que de pénibilité », que le représentant d'une fédération juge « significatif de notre point de vue et va dans le bon sens ». Le dispositif sur les carrières longues était également un enjeu fort aussi bien pour l'U2P que pour la CPME, qui s'est félicitée de la solution retenue. Seul point irritant, la création confirmée d'un « index senior », dont les chefs d'entreprise craignent l'évolution. « Au final c'est une réforme à 80 % positive, avec 20 % de bémols », résume un poids lourd du patronat. C'est pourtant avant tout les bémols que l'**UIMM** a préféré mettre en avant. La principale fédération industrielle, si elle juge que le projet « va dans le bon sens », a critiqué le « coût financier que représente pour les entreprises l'allongement de la durée de vie au travail ». L'organisation aurait notamment dans le viseur l'alourdissement des dépenses de prévoyance complémentaire induite par la réforme, soit une hausse du coût du travail alors que « les entreprises, en particulier celles de l'industrie, souffrent déjà d'un retard de compétitivité significatif par rapport à leurs concurrents ». Avec cette sortie, l'UIMM et une partie du patronat cherchent surtout à prendre date pour la suite. La sortie de François Bayrou en début de semaine sur une hausse des cotisations patronales n'est pas passée inaperçue. « Bien sûr qu'il y a des craintes sur l'examen à venir du texte. Une réforme des retraites est toujours une épreuve sociale », décrypte un dirigeant. Au Medef, certains veulent aussi éviter que la réforme soit étiquetée comme « propatronal ». « Le risque, ce serait alors que l'exécutif veuille rééquilibrer les choses avec des mesures contraignantes sur le partage de la valeur, par exemple », souligne un membre du comité exécutif. (Les Echos, p.4)